

## Événements à venir

### Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre 2014 :

Ouverture de la chapelle « Notre Dame des Gouttes » le Dimanche 21 septembre de 14h à 18h.

### Brioche de l'amitié :

Comme chaque année, l'opération « Brioche de l'amitié » se déroulera la 2<sup>ème</sup> semaine d'octobre (du 6 au 12). Organisée par l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (UNAPEI), cette campagne servira à collecter des fonds pour participer à la rénovation des bâtiments du foyer de vie « Arc-en-Ciel » à Saint Nicolas de Port. Des bénévoles passeront à votre domicile (prix de vente de la brioche : 5€)

### Journée Pizza : Dimanche 14 Septembre 2014 :

Les inscriptions sont reçues en mairie ou chez Isabelle Fossé (10 rue des violettes, ALLAMPS) jusqu' au Lundi 8 septembre.

## Informations diverses

### Inscription sur les listes électorales :

Les nouveaux habitants doivent s'inscrire en mairie avant le 31/12/2014 s'ils veulent participer aux élections qui se dérouleront en 2015. Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28/01/2015 doivent vérifier auprès de la mairie qu'ils soient bien inscrits d'office.

### Commande groupée de fuel domestique :

La mairie propose aux habitants de la commune de réaliser une commande groupée de fuel. S'adresser en mairie pour plus de renseignements.

11 conseillers municipaux sont présents.

Mr PHILIS est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour est consacré aux différentes délibérations et aux questions diverses.



## Dans ce numéro

Les délibérations

Questions diverses

Les événements à venir

## Délibérations

### 1. Projet de regroupement scolaire avec les communes de Gibeauveix, Uruffe et Vannes le Châtel.

A l'issue de la réunion du 5 juin 2014, réunissant les maires et conseillers municipaux en charge des affaires scolaires, il a été décidé de créer un groupe de travail composés de douze élus des quatre municipalités, auxquels seront associés l'IEN de notre circonscription, ainsi que les services du CAUE de Meurthe et Moselle. Pour permettre de poursuivre ce travail, les conseils municipaux des quatre communes doivent prendre position. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette volonté de poursuivre la réflexion engagée à la création d'un RPI.

### 2. Exploitation forestière – Abattage parcelle 2

Des travaux d'abattage et de débardage vont être entrepris dans cette parcelle. Deux entreprises ont proposé leurs services ; le conseil municipal adjuge les travaux d'abattage des arbres au prix de 10 €/m<sup>3</sup> et les travaux de débardage au même tarif.

### 3. Convention avec GrDF pour un projet de compteurs de gaz communicants.

Les communes recevant le gaz de ville seront équipées de compteurs de gaz qui seront reliés à une centrale d'information permettant d'informer les usagers de leur consommation en temps réel. Le conseil municipal adopte cette convention à 9 voix contre 4.



#### **4. Adhésion au groupement de commandes coordonné par le Grand Nancy pour l'achat de gaz naturel.**

Pour faire face à la concurrence et face à la difficulté de s'y retrouver dans un marché dérégulé, le Grand Nancy propose une solution d'achat groupé de gaz. Le conseil municipal accepte cette adhésion à 11 voix contre 2.

#### **5. Electrification du portail du stade à la demande des riverains.**

Le conseil municipal refuse à l'unanimité cette demande mais propose son aide physique quant à la réalisation de ces travaux si les riverains concernés décident de les réaliser à leurs frais.

#### **6. Participation aux frais de scolarité des communes de résidence, année scolaire 2013-2014.**

2 élèves venant de communes extérieures sont scolarisés à Allamps. Le conseil municipal adjuge à l'unanimité de faire supporter les frais de scolarisation aux communes concernées, qui s'élève à 770,38 € par enfant.

#### **7. Dotation de solidarité du Conseil Général.**

Le Conseil général propose une dotation de solidarité s'élevant à 5000€ pour un minimum de 7000€ de travaux sous justificatif. Le conseil municipal accepte cette dotation.

## **Questions diverses**

### **Achat d'une parcelle au Lotissement « Les Herbues »**

Une proposition d'achat d'une des deux parcelles constructibles restantes a été faite. L'intéressé souhaiterait acheter en même temps la parcelle non constructible et non bornée, située à l'arrière de celle-ci.

Le conseil municipal se renseigne sur le tarif du bornage de cette parcelle.

### **Réforme des Rythmes scolaires.**

Pour la rentrée 2014-2015, les repas du midi ne sont plus fournis par SODEXO mais par Api Restauration.

### **Site internet de la commune.**

Une réunion est prévue avec Sylvain PENASSE concernant la gestion du site et ses mises à jour.